



Bourg-en-Lavaux Commune en chantier

Aperçu de la démarche suivie
Du 17 mai 2009 au 30 juin 2011



Sommaire

1. Cautèles
2. La question
3. Des cas de figure « rêvés »
4. ... et la réalité
 - 4.1 Solution pragmatique...
 - 4.2 Ou management stratégique?
 - 4.3 Quelle place pour les personnels
5. Quels écueils?
6. Des pistes pour en sortir
7. Conclusion



1. Cautèles

1.1 Arrivée en cours de processus

1.2 Le soliste, le chef d'orchestre, le compositeur et le critique musical

En d'autres termes... une présentation destinée à ouvrir la discussion et pas une recette de cuisine, ni des étoiles Michelin



2. La question

- 2.1 Ce que la loi sur les fusions règle
- 2.2 Ce que la loi ne règle pas
- 2.3 Comment gérer la période comprise entre les votes communaux sur la fusion et l'entrée en vigueur de la nouvelle commune?
Comment faire en sorte que tout soit prêt à fonctionner?



3. Des cas de figure... « rêvés »

3.1 Fusion par absorption

3.2 Intégration totale préexistante

3.3 Solution « clé en mains »



4. ... et la réalité

4.1 Solution pragmatique...

4.1.1 Un CoPil

4.1.2 Un chef de projet

4.1.3 Des groupes thématiques

4.1.4 Des choix consensuels

4.2 Ou management stratégique?

4.1.1 Un cadre

4.1.2 Des définitions

4.1.3 Des choix préalables



4.3 Quelle place pour les personnels?

4.3.1 La taille de la commune joue-t-elle un rôle?

4.3.2 Ou plutôt la culture d'entreprise?



5. Quels écueils?

5.1 Le timing

5.2 Démotivation / rumeurs

5.3 Usine à gaz

5.4 L'essentiel n'est pas réglé

5.4.1 Qui détermine l'essentiel?

5.4.2 Qu'est-ce que l'essentiel pour le secrétaire municipal?



6. Des pistes pour en sortir

- 6.1 Un processus participatif
- 6.2 « S'inviter »
- 6.3 Oser dire
- 6.4 Objectiviser en externalisant



7. Conclusion

« Aucune organisation ne sera jamais parfaite. Une certaine quantité de friction, d'incongruité et de confusion est inévitable. »

(Frédéric Jézégou)